VILLE de MONTBARD B.P. 90 21506 MONTBARD CEDEX ARRETE N° 2023-11 Occupation du domaine public Travaux - Stationnement

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du 9 janvier 2023 de l'entreprise SANUELEC domiciliée 2 Rue Jean Renoir - 21000 DIJON ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: L'entreprise SANUELEC est autorisée à installer une nacelle et à stationner au droit du 4 Bis Route de Châtillon en raison des travaux ENEDIS du 24 au 27 janvier 2023 inclus.

<u>Article 2</u>: La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

<u>Article 3</u>: L'entreprise SANUELEC, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.